

Le Conseil municipal s'est réuni ...

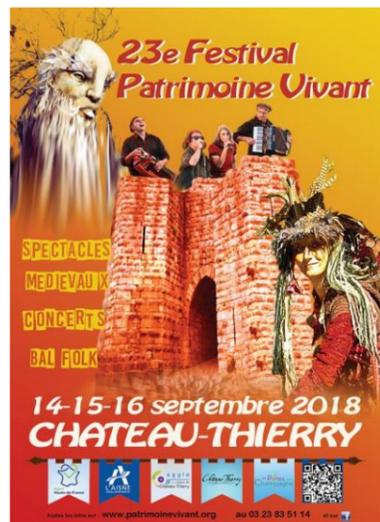
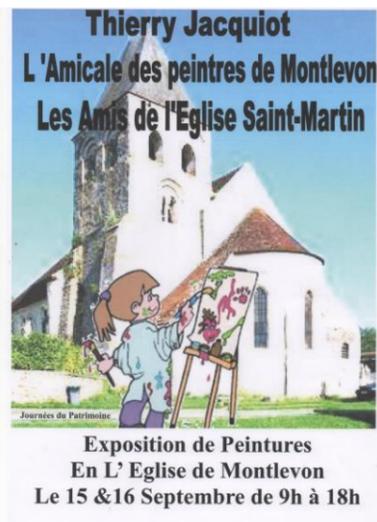
Le Conseil municipal de Vallées-en-Champagne s'est réuni mardi 24 juillet 2018 à 19h30, salle Eugénie à Baulne-en-Brie.

- **Changement de nom de rue.** Délibération, arrêtés municipaux, courrier aux administrés : tout sera fait dans le respect de la Loi. Les riverains concernés par le changement de numéro de leur rue se verront offrir la plaque numéro.
- **Centenaire 1914-1918.** « Environ 300 personnes » ont participé à la commémoration du 15 juillet. Le maire tient par ailleurs à féliciter tous les acteurs qui ont œuvré au bon déroulement de la journée. Marcel Dartinet, adjoint au maire, portera désormais le drapeau de la commune nouvelle lors des commémorations qui se dérouleront à l'extérieur de Vallées-en-Champagne.
- **Bourg-centre.** Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), « on entend généralement par bourg-centre une commune sise dans l'espace rural et qui sans être nécessairement une ville, dessert pour un certain nombre d'équipements (librairie, droguerie, supermarché, banque, collège, dentiste, perception...) les communes environnantes qui n'en disposent pas. » Le maire de Vallées-en-Champagne « veut savoir comment on devient un bourg-centre ».
- **Faune.** Il y a des chouettes sur la commune de La Chapelle-Monthodon. Ont-elles élu domicile dans le clocher de l'église où devait être installée une boîte offerte par un élu valcampanien ? Il faut leur demander...
- **Village étoilé.** Organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes, le concours « Villes et Villages Étoilés », gratuit et ouvert à toutes les communes de France quelle que soit leur taille, vise à promouvoir la qualité de la nuit pour les humains comme pour la biodiversité nocturne, à réduire la pollution lumineuse et à éviter les dépenses budgétaires et consommations d'énergie inutiles. Le maire propose au Conseil d'établir un dossier de participation. « Ça peut permettre d'attirer des gens sur la commune » souligne Bruno Lahouati.

Un dépôt de déchets part en fumée



Les sapeurs-pompiers de Saint-Eugène sont intervenus mercredi 29 août à 21h35 sur la commune de La Chapelle-Monthodon pour y circonscire un feu dans un dépôt de déchets. Les soldats du feu du Centre d'Intervention et de Secours sud axonais ont maîtrisé l'incendie qui commençait à prendre une ampleur déjà conséquente.



Le bon plan !



La micro-crèche « Montessori » baptisée Graines d'Innocence a ouvert Lundi 3 septembre à Condé-en-Brie, dans les locaux totalement rénovés et fonctionnels de l'ancienne Trésorerie.

Les entreprises mandatées pour effectuer les travaux de rénovation ont assuré leur mission dans les temps, afin que tout soit prêt pour l'accueil des bambins. Éric Assier, le maire du bourg centre, et Émilie Boufatis, responsable de la micro-crèche, affichaient un large sourire de satisfaction sur le pas de la porte d'entrée du bâtiment.

Comme toute micro-crèche, Graines d'Innocence peut accueillir dix enfants au maximum âgés de 2 mois à 6 ans dans des locaux lumineux et bien adaptés. Émilie Boufatis et son équipe ont d'ailleurs pris part à l'aménagement des espaces. « C'est plus agréable de travailler dans un lieu où on a apporté notre touche personnelle » confie celle qui est à la tête des micro-crèches « vertes » (couches lavables, produits sains...) Graines et Compagnie. L'équipe, composée de quatre personnes, 1 auxiliaire de puériculture, 1 CAP Petite enfance et 2 assistantes maternelles, a accueilli lors de cette rentrée deux enfants le matin et deux l'après-midi. Ces premiers bambins venus de Condé-en-Brie, Crézancy et Pargny-la-Dhuys vont s'adapter progressivement à leur environnement. « Il n'y a pas eu de pleurs. Les pleurs, c'est quand ils sont grands. Ils se rendent compte alors que les parents ne restent pas » commente la responsable. Un enfant de Courboin devrait franchir bientôt la porte d'entrée de la nouvelle structure. En octobre, ce sera au tour d'un bambin de La Chapelle-Monthodon. « C'est bien une micro-crèche pour le territoire » précise Éric Assier, pour qui cette ouverture répond à une forte demande locale.

La méthode Montessori du nom de la pédagogue qui l'a conçue est donc appliquée dans les micro-crèches Graines d'Innocence et Graines de Malice. Permet-elle aux enfants d'écrire sur les murs ? « Non ! Les adultes adaptent l'environnement pour que les enfants soient libres mais par contre il y a un cadre. Ils peuvent choisir ce qu'ils veulent faire mais ils ne font pas n'importe quoi. Ils sont autonomes et ils peuvent agir dans un environnement préparé et adapté pour eux » explique Émilie Boufatis. Un espace plein air en cours d'aménagement permettra aux enfants de jouer dehors et toujours sous la surveillance du personnel.

La micro-crèche est ouverte du lundi au vendredi de 07h00 à 19h00. **Graines d'Innocence. 2 Place de l'Église. 02 330 Condé-en-Brie.** Graines et Compagnie ouvre également une seconde micro-crèche baptisée celle-ci, Graines de Malice, à Courtemont-Varenes dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry.

Killy la Voyageuse fête ses 19 ans dans les galipes



Killy Caubet fait partie des Voyageurs. La jeune fille, née le 1^{er} septembre 1999, a fêté son anniversaire dans les galipes entourée des siens. Venue de La Rochelle, la famille est fidèle aux vendanges en Champagne. « Ça fait 15 ans qu'ils viennent chez nous » lance le viticulteur odonien. Ce dernier a offert à la jeune fille, une bouteille du breuvage local ainsi qu'un T-Shirt. Histoire de marquer le coup.

